



# *La Fondation Générale de Santé : au service de l'intérêt collectif*

UN **PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ EXEMPLAIRE** POUR LA COLLECTE DE CELLULES SOUCHES DE SANG DE CORDON.



**C**réée en 2008, la Fondation Générale de Santé s'est fixée trois objectifs : développer des projets thérapeutiques innovants, notamment dans le domaine du don de tissus, cellules et produits du corps humain ; conduire des actions humanitaires auprès de populations démunies ; enfin, favoriser l'insertion professionnelle et sociale des personnes en situation de handicap.

La Fondation a signé en octobre 2008 un partenariat avec l'Établissement français du sang (EFS) pour développer la collecte de sang de cordon ombilical. Utilisée chez l'enfant et l'adulte dans près de 85 indications thérapeutiques, la greffe de cellules souches contenues dans le sang de cordon permet de soigner certains cancers (leucémies, lymphomes), des maladies auto-immunes et des maladies génétiques. Chaque année, en France, près de 120 000 patients sont touchés par ces maladies, plusieurs centaines d'entre eux auront besoin d'un greffon compatible. Paradoxalement, la France affiche un taux de natalité record, mais seulement 7 maternités assureraient jusqu'alors le prélèvement de sang de cordon. La France doit aujourd'hui encore importer de l'étranger 65% des greffons nécessaires à répondre aux besoins de sa population.

Avec 6 nouvelles maternités opérationnelles dès Noël, les efforts de la Fondation permettront de doubler le maillage territorial des établissements collecteurs. Parallèlement, la Fondation déploie une campagne d'information à l'attention des femmes enceintes afin d'encourager le don anonyme et solidaire. Elle espère ainsi prélever plus près de 3000 unités de sang de cordon par an dès 2010. Un vaste programme de formation et d'habilitation des sages femmes et obstétriciens a été lancé par la Fondation, en collaboration avec l'EFS et l'Agence de la biomédecine. Une Charte éthique a été déployée pour diffuser les bonnes pratiques dans les services. Près de 200 sages femmes et obstétriciens participent de façon bénévole à cette aventure. La Fondation a obtenu le label Grande Cause Nationale 2009 délivré par le Premier ministre, pour la promotion du don d'organe, de tissus et de cellules.

« A travers la Fondation, Générale de Santé met à disposition des banques publiques un réseau de maternités dynamique et organisé, explique le professeur Gregory Katz, son directeur. Cet exemple démontre que les clivages traditionnels public-privé peuvent être surmontés, dans l'intérêt du patient et de la santé publique. Cette synergie entre l'expérience d'acteurs publics et la réactivité d'acteurs privés constitue une force au service de la collectivité ». ●